



Conditions de garantie Swisscom (Suisse) SA

1. Champ d'application

Les présentes Conditions de garantie sont applicables à tous les appareils (y compris les accessoires et les appareils usagés reconditionnés tels que les «refreshed smartphones») vendus par Swisscom (Suisse) SA (ci-après «Swisscom») et faisant partie de leur gamme de produits pour clients privés (ci-après «appareils»). Pour les appareils remis gratuitement dans le cadre de promotions, les conditions de garantie communiquées à ce moment-là s'appliquent.

2. Durée et contenu

La période de garantie est basée sur les indications figurant sur le bulletin de livraison ou le ticket de caisse. S'il constate des défauts, le client peut s'adresser au point de vente ou au service après-vente correspondant de Swisscom. Le dépôt, l'envoi et le retrait de l'appareil sont à la charge de l'acheteur, même dans le cas d'un recours en garantie.

S'il y a défaut, Swisscom pourra fournir ses prestations de garantie en remplaçant l'appareil par un autre de même valeur ou en réparant le défaut. Swisscom peut aussi remplacer les appareils/éléments défectueux par des appareils/éléments neufs ou à l'état neuf. Swisscom devient alors propriétaire des appareils/éléments remplacés. Si le client ne retourne pas un tel appareil remplacé dans le délai fixé par Swisscom, cette dernière est autorisée à facturer la valeur à l'état neuf actuelle pour l'appareil en considération.

En cas de fourniture d'une prestation de garantie par Swisscom, **celle-ci accorde une garantie de 6 mois sur l'appareil réparé ou remplacé; si la période de garantie initiale est encore plus longue, c'est cette dernière qui s'applique. Les prestations de garantie éventuellement fournies n'interrompent pas ces périodes de garantie et celles-ci ne reprennent pas non plus effet pour une nouvelle période.**

Le client vérifie le fonctionnement de l'appareil réparé immédiatement après réception. Si le défaut n'a pas été éliminé, Swisscom réitérera sa prestation de garantie sur demande du client. Si, malgré plusieurs tentatives, le défaut ne peut être éliminé ni par une réparation ni par un échange, le client n'aura d'autre droit que celui de résilier le contrat et d'exiger le remboursement du prix d'achat dans les conditions cumulatives suivantes:

- restitution de l'appareil
- désactivation d'éventuels blocages d'activation
- suppression des données personnelles, dans la mesure où cela est techniquement possible

Le fait que certaines fonctions de l'appareil ne peuvent pas ou ne peuvent plus être utilisées par le client pour des raisons inhérentes aux caractéristiques techniques du réseau de télécommunication ne constitue pas un défaut. D'autre part, Swisscom ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu de l'appareil. **Ces prestations de garantie valent en lieu et place de celles du Code des obligations relatives à la garantie et aux prétentions en dommages-intérêts qui lui sont associées.**

3. Restrictions

La garantie/la garantie légale est exclue pour

- **le matériel nécessaire au fonctionnement et les consommables** tels que piles, accumulateurs, mode d'emploi, etc.
- **les défauts dus à une usure naturelle, à une manipulation incorrecte** ou à une dégradation résultant d'un acte volontaire ou d'une négligence de l'acheteur ou de tiers
- **les défauts, pour lesquels il existe des indices concrets qu'ils sont à imputer à l'exposition à un liquide, à l'humidité ou à d'autres facteurs extérieurs** (dommages dus à une chute, une pression ou un choc ou dégâts de transport).

Dans le cas d'appareils vendus comme étant «résistants à l'eau», «hydrofuges» ou similaire, l'étendue de la couverture contre les dégâts d'eau est basée sur les spécifications du fabricant. Si cette protection diminue pour cause d'usure ou en raison d'influences extérieures, la garantie contractuelle et la garantie légale sont exclues en cas de dommages causés par l'humidité ou un liquide.

La garantie est annulée en cas d'intervention non effectuée par Swisscom ou par un partenaire autorisé par Swisscom ou par le fabricant (ci-après «partenaire autorisé»).

4. Sauvegarde et suppression des données sur l'appareil

La sauvegarde des données (photos, contacts, etc.) et la suppression de ces données sur l'appareil relèvent de la seule responsabilité du client et il assume toutes les conséquences correspondantes en cas de non-exécution ou d'exécution incorrecte (par ex. pertes de données, prise de connaissance des données existantes sur l'appareil par Swisscom ou par un partenaire autorisé).

Si Swisscom ou un partenaire autorisé procède à une sauvegarde ou à un effacement des données, la garantie de réussite et d'exhaustivité de la sauvegarde ou de l'effacement est exclue. Toute réclamation et – dans la mesure où la loi le permet – toute responsabilité sont exclues.

5. Traitement des données par Swisscom

Des informations sur le traitement des données par Swisscom se trouvent sur [swisscom.ch/protectiondesdonnees](https://www.swisscom.ch/protectiondesdonnees).